CHAABI BANK

GUIDE TARIFAIRE DES PRODUITS ET SERVICES

PARTICULIERS

À COMPTER DU 13 NOVEMBRE 2025

MEMBRE DU GROUPE BCP

GUIDE TARIFAIRE DES PRODUITS ET SERVICES

Particuliers

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE 6
Ouverture, transformation, clôture 6
Relevés de compte 6
Tenue de compte 6
Services en agence 6

BANQUE À DISTANCE 7

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT 8
Cartes 8
Virements SEPA en euros 9
Prélèvements SEPA 9
Chèques 9

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 10
Pack étudiants 10
Pack Chaabi Essentiel 11
Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque (GPA) : Offre destinée aux clients en situation de fragilité financière 12

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 16
Commission d'intervention 16
Opérations particulières 16
Incidents de paiement 16

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS 17
Facilités de caisse et/ou découverts 17
Crédits à la consommation 17
Crédits immobiliers 18
Autres frais et prestations 18

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS 18
Epargne réglementée 18
Epargne bancaire 18

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE 19

SUCCESSION 20

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL 20
Opérations de change 20
Virements internationaux 20
Chèques 20
Transferts d'argent 21

RÉSOUDRE UN LITIGE / UNE RÉCLAMATION 23

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (pack) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	**Gratuit** *Hors coût fournisseur d'accès Internet*
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Produits non disponibles
Tenue de compte	**1 €/mois** *Soit pour information 12 €/an*
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	**40 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	**31 €/an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**Gratuit**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	Assurance non disponible
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : **3,50 €/virement** Par Internet : **Gratuit** *Hors coût fournisseur d'accès Internet*
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	**Gratuit**
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**Gratuit**
Commission d'intervention	**6,50 €/opération** *Avec un plafond de 78 €/mois*

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

▪ Ouverture de compte	**Gratuit**
▪ Service d'aide à la mobilité bancaire	**Gratuit**
▪ Services bancaires de base[1]	**Gratuit**
▪ Clôture de compte	**Gratuit**

RELEVÉS DE COMPTE

▪ Relevé de compte mensuel	**Gratuit**
▪ Extrait de compte mensuel au guichet	**Gratuit**
• Duplicata au guichet du relevé de compte mensuel	**1,00 €**
▪ Recherche de relevé de compte	
• De moins d'1 an	**15,00 €/relevé**
• De plus d'1 an	**30,00 €/relevé**
▪ Récapitulatif annuel des frais	**Gratuit**

TENUE DE COMPTE

▪ Frais de tenue de compte	**1,00 €/mois**
▪ Frais par compte inactif[2]	**30,00 €/an[3]**

(après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier)

SERVICES EN AGENCE

▪ Versement d'espèces sur votre compte	**Gratuit**
▪ Retrait d'espèces en agence	**Gratuit**
▪ Remise de chèque	**Gratuit**
▪ Mise à disposition d'un chéquier en agence	**Gratuit**
▪ Destruction d'un chéquier non retiré dans un délai de 6 semaines	**8,00 €**
▪ Envoi d'un chéquier à domicile	**8,00 €**
▪ Frais de recherche document[4] (à l'unité)	**10,00 €**
▪ Fourniture d'attestation (à l'unité)	**15,00 €**
▪ Retour courrier « PND[5] »	**8,00 €**
▪ Envoi courrier R/AR[6] France	**8,00 €**
▪ Envoi courrier R/AR[6] étranger	**16,00 €**
▪ Envoi courrier Express	**80,00 €**

(1) Ensemble des services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier.
(2) Comptes à vue sans mouvement sur une période de 12 mois.
(3) À concurrence du solde disponible sur le compte.
(4) Autre que relevé de compte.
(5) PND : Pli Non Distribué.
(6) R/AR : Recommandé avec Accusé de Réception.

BANQUE À DISTANCE[1]

Avec votre abonnement aux services de Banque à distance, vous disposez gratuitement d'un accès aux canaux suivants. Pour plus de détails sur l'ensemble des fonctionnalités de la Banque à distance, consultez le site internet **www.chaabibank.fr**

Application mobile : CHAABI CONNECT[2]	
▪ Consultation et gestion des comptes Chaabi Bank ▪ Service d'agrégation des comptes : consultation des dernières opérations et du solde des comptes de dépôts détenus dans d'autres banques[3]. ▪ Emission e-virements[4] occasionnels en zone SEPA[5] : • De compte à compte Chaabi Bank • Vers un autre compte de la zone SEPA ▪ RIB et relevés de compte (édition et téléchargement) ▪ Lettre de confirmation de souscription au service Bladi Vir ▪ Notifications pour les authentifications fortes des paiements par cartes en ligne	**Gratuit**
▪ Transfert d'argent depuis un compte Chaabi Bank[4] : • Bladi Compte à Compte vers un compte Banque Populaire au Maroc • Bladi Compte à Espèces vers un bénéficiaire au Maroc ▪ Transfert Bladi Vir depuis un compte de dépôt autre que Chaabi Bank, vers un compte Banque Populaire au Maroc (service d'initiation de paiement)	**Voir rubrique transferts d'argent**

Via le web : CHAABI ONLINE	
▪ Consultation et gestion des comptes Chaabi Bank ▪ Emission e-virements[4] occasionnels en zone SEPA[5] : • De compte à compte Chaabi Bank • Vers un autre compte de la zone SEPA ▪ Relevés de compte (édition et téléchargement) ▪ RIB (édition et téléchargement) ▪ Lettre de confirmation de souscription au service Bladi Vir	**Gratuit**
▪ Transfert d'argent depuis un compte Chaabi Bank[4] : • Bladi Compte à Compte vers un compte Banque Populaire au Maroc • Bladi Compte à Espèces vers un bénéficiaire au Maroc	**Voir rubrique transferts d'argent**

(1) Abonnement aux services de Banque à distance gratuit, hors coûts fournisseur d'accès Internet.
(2) L'utilisation de l'application Chaabi Connect nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement aux services de Banque à distance. Application disponible et téléchargeable depuis l'App Store ou Google Play, selon l'appareil mobile utilisé.
(3) Service de consolidation des informations des comptes externes. Uniquement comptes de dépôts (hors comptes épargne). Sous réserve d'éligibilité, consulter la liste des banques éligibles.
(4) Dans la limite quotidienne de 3 000 € (toutes opérations confondues).
(5) SEPA : l'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) comprend les 27 pays de l'Union européenne et les autres pays de l'Espace économique européen.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES[1]

COTISATIONS ANNUELLES

▪ Carte Visa Infinite)))	
• Débit immédiat	320,00 €
▪ Carte Visa Premier)))	
• Débit immédiat/Débit différé	140,00 €
▪ Carte Visa Internationale)))	
• Débit immédiat	40,00 €
▪ Carte Visa à autorisation systématique)))	31,00 €

OPÉRATIONS DIVERSES (PAR OPÉRATION ET HORS COTISATION CARTE)

▪ Envoi de carte à domicile	Gratuit
▪ Réédition du code secret de la carte[2]	8,00 €
▪ Frais d'opposition (blocage) de la carte	
• Par le client (pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse)	16,00 €
▪ Frais de refabrication de la carte[2]	12,00 €
▪ Commission suite capture carte en France	46,00 €
▪ Commission suite capture carte à l'étranger	155,00 €
▪ Modification du plafond autorisé[3]	18,00 €

(1) La délivrance des moyens de paiement est soumise à acceptation du dossier par Chaabi Bank.
(2) Gratuit pour les détenteurs de la carte Visa Infinite.
(3) Selon acceptation de la modification du plafond autorisé par Chaabi Bank.

PAIEMENTS ET RETRAITS PAR CARTE BANCAIRE

En euro, dans un pays de la zone Euro[1]

▪ Paiements par carte	Gratuit
▪ Retraits d'espèces	
• Aux guichets des agences Chaabi Bank	Gratuit
• Aux distributeurs de billets Chaabi Bank	Gratuit
• Aux distributeurs de billets d'une autre banque	Gratuit

En devise ou dans un pays hors zone Euro[2]

▪ Paiements par carte	Gratuit
▪ Retraits d'espèces	Gratuit

VIREMENTS SEPA[3] EN EUROS

▪ Émission d'un virement SEPA occasionnel	
• Vers un compte Chaabi Bank	Gratuit
• Vers un autre établissement	3,50 €
▪ Réception d'un virement SEPA	Gratuit
▪ Mise en place d'un virement permanent	Gratuit
▪ Émission d'un virement permanent	
• Vers un compte Chaabi Bank	Gratuit
• Vers un autre établissement	1,00 €

PRÉLÈVEMENTS SEPA[3]

▪ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
▪ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
▪ Frais pour opposition/révocation sur un prélèvement SEPA	Gratuit

CHÈQUES

▪ Remise de chèque compensable en France	Gratuit
▪ Paiement d'un chèque	Gratuit
▪ Frais d'émission d'un chèque de Banque	12,00 €
▪ Frais d'opposition sur un chèque par l'émetteur (perte ou vol)	13,00 €
▪ Frais d'opposition sur un chéquier par l'émetteur (perte ou vol)	24,00 €

(1) Pays de la zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
(2) Hors commissions de change et frais éventuels prélevés par la banque correspondante.
(3) SEPA : l'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) comprend les 27 pays de l'Union européenne et les autres pays de l'Espace économique européen.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

PACK ÉTUDIANTS

OFFRE COMPRENANT

- La tenue du compte Chaabi Bank ;
- Le relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier ;
- Une carte de retrait et de paiement[1] ;
- La gratuité des paiements et retraits par carte bancaire à l'étranger[2] ;
- L'accès aux services de banque à distance[3] ;
- L'exonération des frais de réception des virements en provenance du compte Banque Populaire[4] de l'étudiant ou de ses parents ;
- La gratuité des frais de transfert d'argent Bladi compte à compte vers le réseau Banque Populaire du Maroc[5] ;
- Un découvert autorisé[6] à hauteur de 50 % des revenus mensuels domiciliés sur le compte.

ET D'AUTRES AVANTAGES AUX CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES[7] TELS QUE

- Un prêt étudiant
- Une caution bancaire locative

Type de carte	Cotisation mensuelle Pack étudiants
Carte Visa à autorisation systématique)))	2,00 €
Carte Visa Internationale à débit immédiat)))	3,00 €

Pack gratuit la première année de souscription.

(1) 50 % de réduction sur la seconde carte la moins chère en cas de compte joint.
(2) Hors commissions de change et frais éventuels prélevés par la banque correspondante.
(3) Hors coûts fournisseur d'accès internet.
(4) Réseau Banque Populaire au Maroc.
(5) Dans la limite de 1 000 € par transfert.
(6) Sous réserve d'acceptation du dossier par Chaabi Bank : après sa mise en place le découvert fait l'objet d'une facturation. Voir rubrique « Facilités de Caisse et Découverts » en page 17.
(7) Voir rubrique « Crédits à la Consommation » en page 17.

PACK CHAABI ESSENTIEL

OFFRE COMPRENANT

- La tenue du compte Chaabi Bank ;
- Une carte de retrait et de paiement[1] ;
- Un chéquier[2] ;
- Le relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier ;
- La gratuité des paiements et retraits par carte bancaire à l'étranger[3].
- L'accès aux services de banque à distance[4] ;

+ Des services de transferts gratuits	
▪ Bladi et Atlantique Compte • Compte à compte	**jusqu'à 1 000 €/opération**
▪ Bladi et Atlantique Compte • Compte à espèces	**jusqu'à 1 000 €/opération**
▪ Bladi Compte Online	**jusqu'à 3 000 €/opération**

Type de carte	Cotisation mensuelle Pack Chaabi Essentiel
Carte Visa à autorisation systématique)))	3,00 €
Carte Visa Internationale))) Débit immédiat	4,50 €
Carte Visa Premier))) Débit immédiat	8,00 €
Carte Visa Premier))) Débit différé	8,00 €

(1) 50 % de réduction sur la seconde carte la moins chère en cas de compte joint.
(2) Commandes gratuites pour les réceptions en agence. Pour les réceptions à domicile, voir rubrique « Services en agence » en page 6.
(3) Hors commissions de change et frais éventuels prélevés par la banque correspondante.
(4) Hors coûts fournisseur d'accès internet.

GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE (GPA)

L'offre de services bancaires spécialement conçue pour les personnes faisant face à des difficultés financières.

L'ESSENTIEL DE NOS SERVICES POUR SEULEMENT 1€/MOIS[1]

Bénéficiez de l'offre spécifique GPA avec tous les services nécessaires pour vous permettre de gérer vos comptes et faire face aux dépenses de la vie quotidienne.

OFFRE COMPRENANT

- Une carte de paiement international à autorisation systématique pour éviter d'être à découvert[2]. Facile d'utilisation, elle vous simplifie la vie pour régler la majorité de vos dépenses chez plus de 950 000 commerçants en France ;
- Des moyens de paiements complémentaires : la mise en place de vos prélèvements et la mise à disposition en illimité de chèques de banque.
- Des virements SEPA[3] :
  - 1 virement permanent initié en agence par mois ;
  - 3 virements occasionnels traités en agence par mois.
- Des services simples et rapides pour suivre et gérer vos comptes :
  - Un relevé de compte mensuel,
  - L'abonnement à nos services de banque à distance,
  - Une alerte SMS sur le solde de votre compte lorsqu'il atteint 100 €,
  - Un changement d'adresse par an,
  - Une exonération totale des frais d'incidents ce qui représente une économie allant jusqu'à 200 € par an.

(1) Conformément à la réglementation.
(2) Fourniture d'une carte de débit. Carte de paiement à autorisation systématique.
(3) Au delà de 1 virement SEPA permanent et de 3 virements SEPA occasionnels, les autres virements seront facturés.

L'OFFRE GPA COMPREND ÉGALEMENT L'ESSENTIEL POUR PAYER

- L'encaissement des chèques et des espèces ;
- Les retraits d'espèces en agence et à partir de votre carte de débit dans les DAB en France ;
- Les éditions de RIB.

POUR ALLER PLUS LOIN, NOUS VOUS PROPOSONS AU MÊME PRIX

- Si vous êtes titulaire d'un compte joint, une 2ème carte de paiement[1].
- L'accompagnement gratuit par l'association CRESUS dans la gestion financière de vos comptes.
- Points conseil budget : dans le cadre de la stratégie nationale de la prévention et de lutte contre la pauvreté, les Points Conseil Budget vous offrent, quelle que soit votre situation, des conseils et un accompagnement en matière de gestion budgétaire et de prévention du surendettement. **La liste est disponible sur notre site internet : www.chaabibank.fr**

(1) Fourniture d'une carte de débit. Carte de paiement à autorisation systématique.

Exonération d'un ensemble de frais soumis à un plafonnement réglementaire : frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte, applicable aux titulaires de l'offre GPA :

- Frais pour opposition/révocation sur un prélèvement SEPA ;
- Commission d'intervention ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 1ère lettre ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 2ème lettre ;
- Frais pour saisie administrative à tiers détenteur ;
- Frais par saisie attribution ;
- Frais par saisie conservatoire ;
- Frais pour chèque remis et revenu impayé pour motif autre que sans provision ;
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné ;
- Retour chèque impayé émis à l'étranger pour motif autre que sans provision ;
- Représentation d'un chèque ;
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Frais d'opposition (blocage) sur carte bancaire par la banque (pour motif utilisation abusive) ;
- Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision ;
- Frais de non-exécution d'un virement permanent pour défaut de provision ;
- Frais par compte inactif.

Exonération d'un ensemble de frais soumis à un plafonnement réglementaire : frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte pour les clients n'ayant pas souscrit à l'offre GPA :

- Frais pour opposition/révocation sur un prélèvement SEPA ;
- Commission d'intervention ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 1ère lettre ;
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - 2ème lettre ;
- Frais pour saisie administrative à tiers détenteur ;
- Frais par saisie attribution ;
- Frais par saisie conservatoire ;
- Frais pour chèque remis et revenu impayé pour motif autre que sans provision ;
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné ;
- Retour chèque impayé émis à l'étranger pour motif autre que sans provision ;
- Représentation d'un chèque ;
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Frais d'opposition (blocage) sur carte bancaire par la banque (pour motif utilisation abusive) ;
- Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision ;
- Frais de non-exécution d'un virement permanent pour défaut de provision ;
- Frais par compte inactif.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

▪ Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)[1] :

Par opération	6,50 €
Plafond mensuel	78,00 €

▪ Pour les détenteurs de l'offre GPA destinée à la clientèle en situation de fragilité financière ou bénéficiaires des services bancaires de base :

Par opération	4,00 €
Plafond mensuel	20,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

▪ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• 1ère lettre	5,00 €
• 2ème lettre	14,00 €
▪ Frais de saisie administrative à tiers détenteur[2][3]	10 % du montant dû au Trésor Public, TTC, dans la limite d'un plafond de 100 €
▪ Frais de saisie attribution, saisie conservatoire[2]	
• Montant < ou égal à 150 €	50,00 € TTC/acte
• Montant > à 150 €	100,00 € TTC/acte

INCIDENTS DE PAIEMENT

SUR CHÈQUE (PAR OPÉRATION)

▪ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision[2]	5,00 €
▪ Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	Gratuit
▪ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision : ce forfait comprend les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de provision sur chèque impayé, l'établissement du certificat de non-paiement et la déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire ainsi que les frais d'envoi en recommandé[2]	30,00 €
▪ Représentation d'un chèque[2]	26,00 €

(1) Commission perçue tant en cas de rejet que de paiement de l'opération entraînant l'irrégularité.
(2) Gratuit pour les clients GPA, en situation de surendettement, SBB et fragilité hors GPA.
(3) Dans la limite d'un plafond de 100 € en vertu du décret n° 2018-1188 du 10/12/2018.

SUR CARTE (PAR OPÉRATION)

▪ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	Gratuit
▪ Frais d'opposition (blocage) par la banque (pour motif utilisation abusive)	46,00 €

SUR PRÉLÈVEMENT SEPA (PAR OPÉRATION)

▪ Frais de rejet pour défaut de provision[1]	
• Montant < à 10 €	Montant du prélèvement
• Montant ≥ à 10 €	10,00 €

SUR VIREMENT PERMANENT (PAR OPÉRATION)

▪ Frais de non éxécution pour défaut de provision[1]	
• Montant < à 10 €	Montant du virement
• Montant ≥ à 10 €	10,00 €

(1) Gratuit pour les clients GPA, en situation de surendettement, SBB et fragilité hors GPA.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Le solde de votre compte doit être créditeur. Toutefois, Chaabi Bank vous propose des solutions personnalisées afin de faciliter la gestion de votre compte.

FACILITÉS DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERTS

▪ Facilité de caisse ou Découvert non autorisé	
• Taux débiteur[1]	17,50 %
▪ Découvert autorisé	
• Frais de dossier	1 % avec min. 25,00 €
• Taux débiteur[1]	Nous consulter

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

PRÊTS PERSONNELS ET CAUTIONS BANCAIRES

▪ Frais de dossier	1 % du montant du prêt ou de la caution
• Minimum de perception	50,00 €
• Maximum de perception	300,00 €
▪ Taux[1]	Nous consulter

(1) Taux nominal annuel susceptible de variation en fonction du seuil de l'usure fixé par la Banque De France trimestriellement publié au Journal Officiel.

PRÊTS ÉTUDIANTS

▪ Plafond du prêt	3 000 €
▪ Frais de dossier	Gratuit
▪ Taux du prêt : préférentiel[1]	Nous consulter
▪ Durée maximum	48 mois

CAUTION BANCAIRE LOCATIVE ÉTUDIANTS

▪ Taux préférentiel	0,50 %

CRÉDITS IMMOBILIERS

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

▪ Frais de dossier	1 % du montant du prêt
• Minimum de perception	250,00 €
• Maximum de perception	1 000,00 €
▪ Taux[2]	Nous consulter

AUTRES FRAIS ET PRESTATIONS

▪ Commission trimestrielle de gestion de compte caution[3]	23,00 €
▪ Frais de renégociation de prêt	0,50 %
▪ Frais de mainlevée de garantie	80,00 €
▪ Délivrance d'une attestation en cas de remboursement	16,00 €
▪ Réédition du tableau d'amortissement	20,00 €
▪ Frais d'information annuelle aux cautions	50,00 €
▪ Frais par échéance impayée	25,00 €

(1) Se renseigner en agence.
(2) Taux nominal annuel susceptible de variation en fonction du seuil de l'usure fixé par la Banque De France trimestriellement publié au Journal Officiel.
(3) Gratuit pour les titulaires du Pack Étudiants.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE

LIVRET A

▪ Montant minimum de souscription	10,00 €
▪ Taux réglementaire[1]	Nous consulter

ÉPARGNE BANCAIRE

COMPTE SUR LIVRET

▪ Montant minimum de souscription	10,00 €
▪ Taux	Nous consulter

COMPTE À TERME

▪ Montant minimum de souscription	2 500 €
▪ Durée minimale	1 mois
▪ Taux	Nous consulter

(1) Taux de rémunération fixé par les pouvoirs publics.

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

INJAD ACHAMIL EUROPE

Assistance médicale - Assistance technique - Assistance en cas de décès

	1er et 2e trimestre	3e trimestre[1]	4e trimestre[1]
FORMULES[2]			
Forfait famille[3]	118,00 €/an	59,00 €[1]	29,50 €[1]
Adhérent assuré	26,00 €/an	13,00 €[1]	6,50 €[1]
Conjoint	26,00 €/an	13,00 €[1]	6,50 €[1]
Autre membre de la famille[4] et enfant âgé de plus de 25 ans[5]	24,00 €/an	12,00 €[1]	6,00 €[1]
Ascendant âgé de plus de 65 ans et moins de 70 ans moyennant une surprime[6]	8,00 €		

CHAABI AFRIQUE ASSISTANCE[6]

Assistance en cas de décès

Situation des assurés	Primes annuelles
Souscripteur individuel < 60 ans	25,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 1 enfant < 25 ans	42,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 1 enfant < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 2 enfants < 25 ans	58,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 2 enfants < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 3 enfants < 25 ans	74,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 3 enfants < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 4 enfants < 25 ans	91,00 €
Souscripteur + Conjoint < 60 ans + 4 enfants < 25 ans Ou Souscripteur < 60 ans + 5 enfants < 25 ans	107,00 €
Souscripteur + Conjoint + 5 enfants < 25 ans (ou plus) Ou Souscripteur < 60 ans + 6 enfants ou plus	140,00 €
Adulte supplémentaire entre 25 et 60 ans Ou enfant > 25 ans (membre de la famille)	25,00 €

(1) Primes au prorata jusqu'au 31 décembre de l'année de l'adhésion, puis paiement des primes à 100 % au renouvellement de l'adhésion.
(2) Montants unitaires applicables par bénéficiaire affilié, à l'exception du forfait famille.
(3) Forfait applicable à une famille composée de l'adhérent assuré, de son conjoint et de 3 enfants (ou plus) âgés de 25 ans au plus, ou en l'absence du conjoint, de 4 enfants (ou plus) âgés de 25 ans au plus.
(4) Les membres de la famille de l'adhérent assuré et/ou de son conjoint, y compris les ascendants au premier degré. Voir Conditions Générales Injad Achamil Europe.
(5) Sont inclus les enfants de plus de 25 ans couverts par le contrat d'un adhérent assuré (hors forfait familial) et soumis à une cotisation individuelle.
(5) Ascendant intégré au contrat.
(6) Application du prorata de la prime en fonction de la date d'adhésion, à savoir 50 % pour les adhésions à partir du 1er juillet et 25 % pour les adhésions à partir du 1er octobre.

SUCCESSION

- 1 % du montant total des soldes des comptes et de la valorisation des produits d'épargne du défunt[1], sans pouvoir excéder 850 €[2].
- Gratuit lorsque le montant des comptes et produits d'épargne[1] en question :
  - Est détenu par une personne mineure ;
  - Est inférieur à 5 910 €[2] ;
  - Que les héritiers présentent à la banque un acte de notoriété ou une attestation signée par l'ensemble d'entre eux, et que les opérations liées à la succession ne témoignent pas d'une complexité manifeste[3].

(1) Comptes et produits d'épargne concernés : comptes de dépôt, comptes sur livret, livret A, livret d'épargne populaire, livret de développement durable et solidaire, livret jeune ou plan d'épargne populaire. Ne concernent pas le plan d'épargne avenir climat ou le compte PME innovation.
(2) Plafond revalorisé chaque 1er janvier en fonction de l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation hors tabac, telle que calculée par l'INSEE.
(3) Le décret d'application de la loi n° 2025-415 du 13 mai 2025 précise qu'une succession présente une complexité manifeste lorsque :
- le défunt n'a aucun héritier mentionné au 1° de l'article 734 du code civil ;
- un contrat de crédit immobilier souscrit par le défunt est en cours au sein de l'établissement bancaire ;
- un ou plusieurs comptes à clôturer détenus par le défunt au sein de l'établissement bancaire sont de nature professionnelle ;
- une ou des sûretés sont constituées sur un ou plusieurs des comptes ou produits d'épargne à clôturer détenus par le défunt au sein de l'établissement bancaire ;
- les opérations liées à la succession comportent un ou plusieurs éléments d'extranéité (par exemple, le domicile fiscal ou le lieu d'habitation habituel du défunt ou de l'un des héritiers est localisé à l'étranger, ou l'application totale ou partielle d'une loi étrangère est nécessaire pour les besoins du règlement de la succession).

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

OPÉRATIONS DE CHANGE

Achat et vente de devises	0,10 % min. 15,00 €[1]

VIREMENTS INTERNATIONAUX

Émission d'un virement non SEPA[2]	
• Commission	0,1 %
• Minimum	14,00 €
• Maximum	70,00 €
Réception en compte d'un virement international[3]	
• Commission	0,1 %
• Minimum	14,00 €
• Maximum	70,00 €

CHÈQUES

Encaissement de chèque étranger	24,00 €[4]
Paiement de chèque émis à l'étranger	Gratuit[5]
Chèque remis à l'encaissement sur l'étranger et revenu impayé	20,00 €

(1) Commission par opération.
(2) SEPA : l'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) comprend les 27 pays de l'Union européenne et les autres pays de l'Espace économique européen.
(3) Gratuit pour les titulaires du Pack Étudiants.
(4) Hors frais de change et de la banque correspondante, et hors frais de port.
(5) Hors frais de transfert.

TRANSFERTS D'ARGENT[1][2]

Vers le Maroc : Bladi Transferts
Vers le réseau Banque Atlantique : Atlantique Transferts
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

BLADI CARTE - ATLANTIQUE CARTE

TRANSFERT PAR CARTE BANCAIRE

25 € et ≤ 200 €	1,00 €
> 200 € et ≤ 500 €	1,50 €
> 500 € et ≤ 1 500 €	2,50 €
> 1 500 € et ≤ 3 000 €	4,00 €
> 3 000 € et ≤ 5 000 €	5,00 €

BLADI COMPTE - ATLANTIQUE COMPTE

TRANSFERT COMPTE À ESPÈCES

0 à 1 000 €	3,50 €
1 001 à 2 000 €	8,00 €
2 001 à 3 000 €	10,00 €
3 001 à 5 000 €	12,00 €
5 001 € et plus	0,34 %[3]

TRANSFERT COMPTE À COMPTE

MONTANT	Ordinaire (J+3)	Express (J)
	Compte BP[4] - BA[5]	
0 à 1 000 €	Gratuit	3,00 €
1 001 à 8 000 €	3,00 €	5,00 €
8 001 € et plus	10,00 €	15,00 €

BLADI COMPTE - EN LIGNE

TRANSFERT COMPTE À COMPTE
VIA NOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE CHAABI ONLINE ET CHAABI CONNECT

MONTANT	Express (J)
0 à 1 000 €	1,50 €
1 001 à 3 000 €	2,50 €

TRANSFERT COMPTE À ESPÈCES
VIA NOS SERVICES DE BANQUE À DISTANCE CHAABI ONLINE ET CHAABI CONNECT

MONTANT	Express (J)
0 à 1 000 €	1,75 €
1 001 à 2 000 €	4,00 €
2 001 à 3 000 €	5,00 €

(1) Taux de change officiel en vigueur.
(2) Sous réserve des exceptions détaillées dans la Convention de services Bladi Transferts - Atlantique Transferts.
(3) Pourcentage appliqué sur le montant du transfert. Hors frais de transfert.
(4) BP : Réseau Banque Populaire du Maroc.
(5) BA : Réseau Banque Atlantique.

BLADI VIR - ATLANTIQUE VIR

TRANSFERT PAR VIREMENT[1]

MONTANT	Compte BP[2] - BA[3]
0 à 1 000 €	2,50 €
1 001 à 5 000 €	5,00 €
5 001 à 8 000 €	7,00 €
8 001 à 25 000 €	12,00 €
25 001 € et plus	0,07 %[4] (max. 25 €)

BLADI VIR - EN LIGNE

TRANSFERT COMPTE À COMPTE
UNIQUEMENT VIA L'APPLICATION MOBILE CHAABI CONNECT

MONTANT	Compte BP[2] - BA[3]
0 à 1 000 €	2,50 €
1 001 à 3 000 €	5,00 €

BLADI CHECK- ATLANTIQUE CHECK

TRANSFERT PAR CHÈQUE

MONTANT	Compte BP[2] - BA[3]
0 à 1 000 €	3,20 €
1 001 à 3 000 €	7,00 €
3 001 à 5 000 €	10,00 €
5 001 à 25 000 €	15,00 €
25 001 € et plus	0,07 %[4] (max. 30 €)

BLADI PRÉLÈV

TRANSFERT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

0 à 1 000 €	2,90 €

BLADI CASH

TRANSFERT ESPÈCES À ESPÈCES

0 à 100 €	7,00 €
101 € à 300 €	10,00 €
301 à 600 €	15,00 €
601 à 3 000 €	20,00 €
3 001 à 8 000 €	1,20 %[4]

TRANSFERT ESPÈCES À COMPTE

MONTANT	Ordinaire (J+3)	Express (J)
	Compte BP[2] - BA[3]	
0 à 1 000 €	3,50 €	5,00 €
1 001 à 2 000 €	8,00 €	10,00 €
2 001 à 3 000 €	10,00 €	12,00 €
3 001 à 5 000 €	12,00 €	15,00 €
5 001 € à 10 000 €	0,34 %[4]	0,40 %[4]

(1) Taux de change officiel en vigueur lors du règlement au bénéficiaire.
(2) BP : Réseau Banque Populaire du Maroc.
(3) BA : Réseau Banque Atlantique.
(4) Pourcentage appliqué sur le montant du transfert. Hors frais de transfert.

RÉSOUDRE UN LITIGE / UNE RÉCLAMATION

1. VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

▪ L'AGENCE

En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre conseiller clientèle ou de votre chef d'agence.

▪ OU LE CENTRE RELATION CLIENTS

Par téléphone : 0 806 80 42 36
(service gratuit non surtaxé, prix appel local)

Par email : crc@banquechaabi.fr

2. VOTRE DEUXIÈME INTERLOCUTEUR

▪ LE SERVICE SUPPORT CLIENT

En cas de désaccord avec la réponse apportée ou si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez déposer votre réclamation :

- Par courrier simple à l'adresse suivante :

CHAABI BANK - Service Support Client
49 avenue Kléber 75016 PARIS

- Ou par email : supportclient@chaabibank.fr

▪ OU LE MÉDIATEUR

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation disponible sur www.chaabibank.fr, qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant votre demande :

- Par voie postale à l'adresse suivante :

Le Médiateur - Service de médiation
auprès de la Fédération Bancaire Française
C.S. 151 - 75422 Paris Cedex 09

- Par internet sur le site : www.lemediateur.fbf.fr, en remplissant le formulaire dédié de dépôt de la réclamation.

Le Médiateur vous répondra directement dès la réception du dossier complet, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des parties. Par la saisine du Médiateur, vous autorisez expressément Chaabi Bank à lui communiquer les informations nécessaires à l'instruction de la médiation.

CHAABI BANK

Tarifs en vigueur à compter du 13 novembre 2025 exprimés en TTC.
Valables jusqu'à nouvelle édition.

BANQUE CHAABI DU MAROC
Société anonyme au capital de 65.478.000 €
R.C.S Paris B 722 047 552 - ORIAS n°12 065 338
49 avenue Kléber - 75016 Paris - Tél. : +33 (0)1 53 67 80 80
0 806 80 42 36 *(service gratuit non surtaxé, prix d'un appel local)*
Fax : +33 (0)1 44 05 90 89 - TVA : Fr 69 722 047 552
chaabibank.fr

Crédit photo : Shutterstock Images
Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par Imprimerie Fèvre
72 avenue du Président Wilson 93100 Montreuil

F.BR.R.CTPC01F.0825